

NOTICE D'INFORMATION INTERNAT

L'accès à l'internat est un service rendu aux familles. Il est soumis à :

- L'inscription par la famille qui accepte en signant la fiche intendance, les règles de fonctionnement
- Un contrôle quotidien effectué à l'entrée du réfectoire

Le formulaire d'inscription doit être <mark>envoyé par mail (ce.i6200002h@ac-corse.fr) à la rentrée au Service Intendance dûment complété et signé pour que l'inscription soit effective</mark>

TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ

Le paiement se fait d'avance, en début de chaque trimestre.

Modes de Paiement :

- ⇒ Par chèque, par carte bancaire ou en espèces directement au service de l'intendance
- Par paiement en ligne via le site internet du Lycée (Ilb.ac-corse.fr) dans l'onglet intendance
- ⇒ Par virement sur le compte : IBAN FR76 1007 1200 0000 0010 0022 114 BIC TRPUFRP1
- ⇒ Par prélèvement bancaire en 1,2 ou 3 fois (le 5 de chaque mois)

FORFAIT D'HÉBERGEMENT

Le forfait internat comprend l'hébergement et la pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, diner)

Choix du forfait	1 ^{er} trimestre (Septembre – Décembre)	2 ^{ème} trimestre (Janvier – Mars)	3 ^{ème} trimestre (Avril – Juin)
Seconde - Première Terminale	613.00 €	525.00 €	438.00 €
Post Bac – CPGE 5jours/7	627.00 €	538.00 €	448.00 €
CPGE 7jours/7	890.00€	797.00 €	653.00 €

Les changements de régime sont examinés, à chaque fin de trimestre, sur demande écrite, signée par le parent responsable, et adressée impérativement à l'intendance, soit :

- > Fin décembre
- > Fin mars

Aucune demande ultérieure ne sera acceptée.



Le passage au self se fera à l'aide du QR code téléchargé dans l'application MyTurboself. Les élèves ne possédant pas de Smartphone sont priés de se manifester auprès du service intendance.

Une carte leur sera délivrée ; il faudra pour cela fournir une photo d'identité (obligatoire).